

LES QUESTIONS DE SANTÉ SUR LA SCÈNE EUROPÉENNE

Vos contacts au Pôle SOCIETY

Thomas GENTY

01 57 00 59 62 / thomas.genty@csa.eu

Pauline GOUVERNEUR

01 57 00 57 95 / pauline.gouverneur@csa.eu

Marine LE BARBIER

01 57 00 58 33 / marine.le-barbier@csa.eu



Contact presse :

France Assos Santé

Antoine Henry – 06 18 13 66 95

Avril 2019 / Étude n°1900243

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE



CIBLE INTERROGÉE

Echantillon de **1 009** individus représentatif de la population française âgée de 18 ans et
+
Quotas : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle du répondant, région de résidence et catégorie d'agglomération.

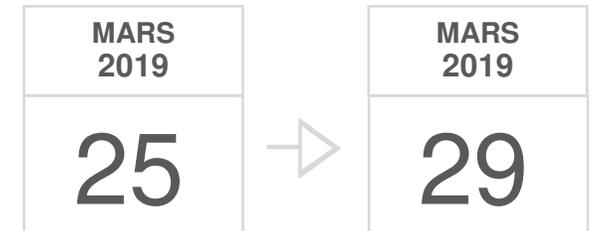


MODE DE RECUEIL

Questionnaire administré en ligne



DATES DE TERRAIN





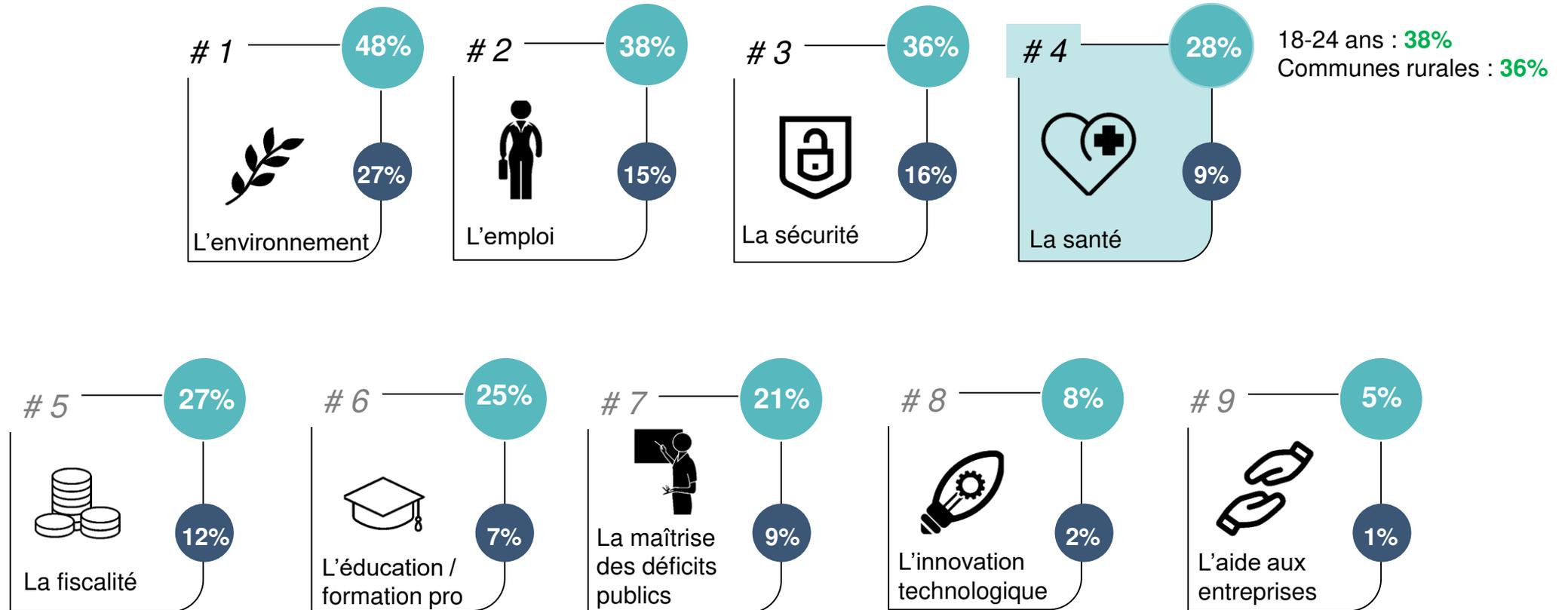
I

**LA SANTÉ DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ
POUR L'UNION EUROPÉENNE**

DERRIÈRE LE TRIO DE TÊTE ENVIRONNEMENT-EMPLOI-SÉCURITÉ, LA SANTÉ DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ POUR L'UNION EUROPÉENNE

Q1. Parmi les sujets suivants, lesquels devraient, selon vous, être prioritaires pour l'Union européenne ? En 1^{er} ? Et ensuite ?

Trois réponses possibles – Base ensemble (n=1009)



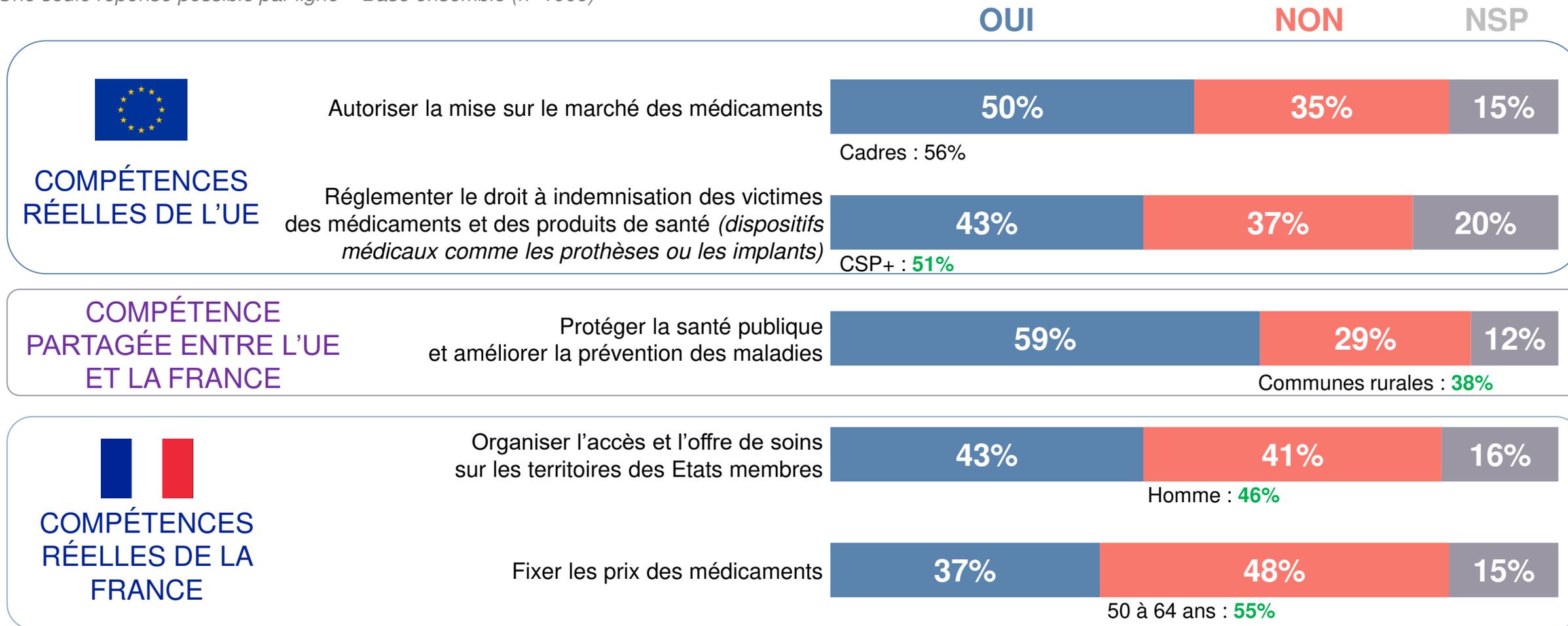
% Au total ● % En premier ●

Ne se prononce pas : 3%

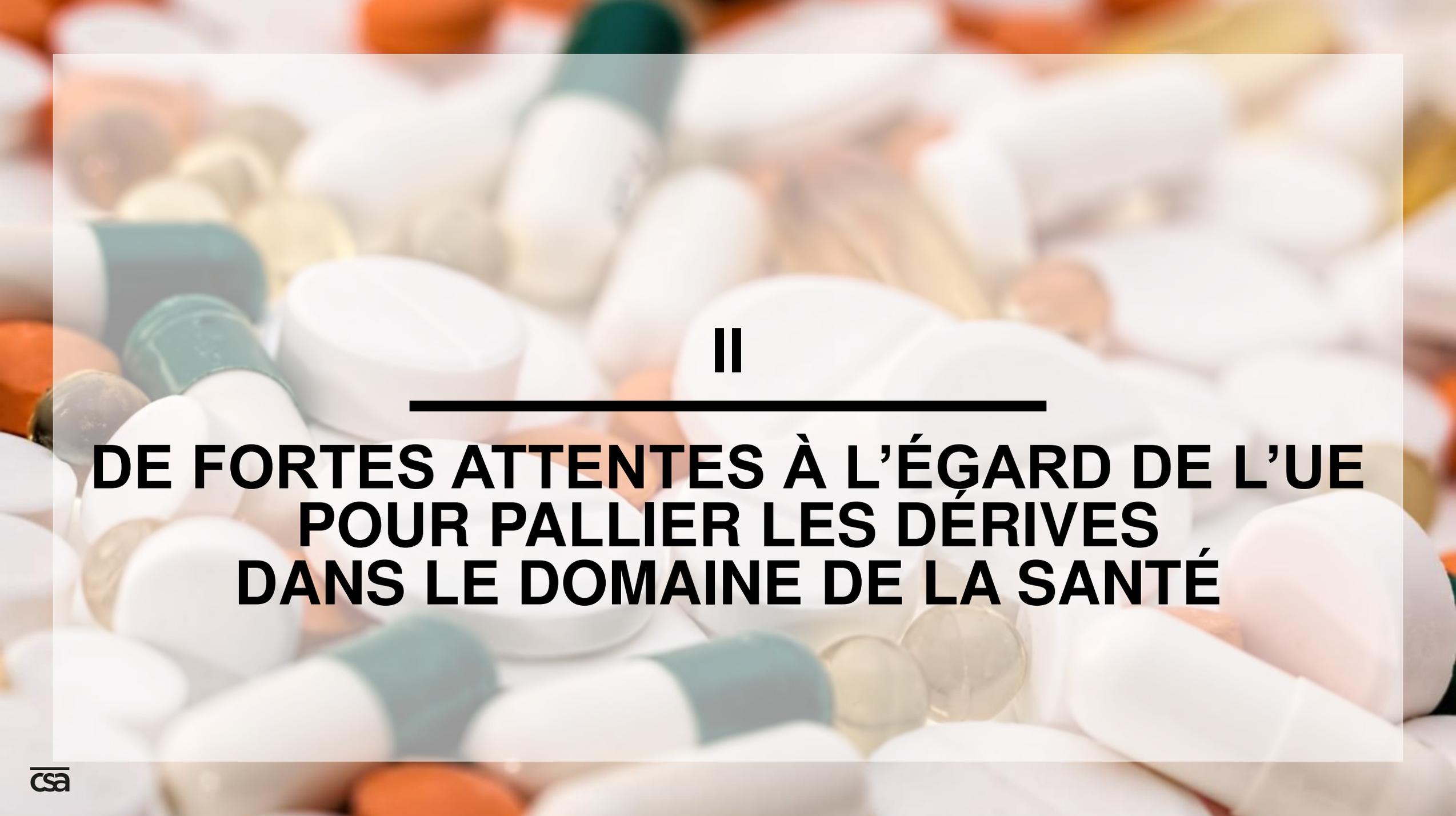
UE/FRANCE : UNE RÉPARTITION DES RÔLES FLOUE EN MATIÈRE DE SANTÉ

Q2. Selon vous, l'Union européenne est-elle compétente pour... ?

Une seule réponse possible par ligne – Base ensemble (n=1009)



Aide à la lecture : Cela signifie que concernant la fixation du prix des médicaments par exemple, 37% des personnes interrogées considèrent qu'il s'agit d'une compétence européenne alors qu'il s'agit d'une compétence française. A l'inverse, concernant l'autorisation de mise sur le marché, 35% pensent qu'il ne s'agit pas d'une compétence européenne, alors que c'est le cas.

The background of the slide is a close-up, shallow depth-of-field photograph of numerous pills and capsules. The pills are in various colors including white, orange, yellow, and teal. Some are round, some are oval, and some are capsules. The focus is on the foreground, with the background pills being blurred.

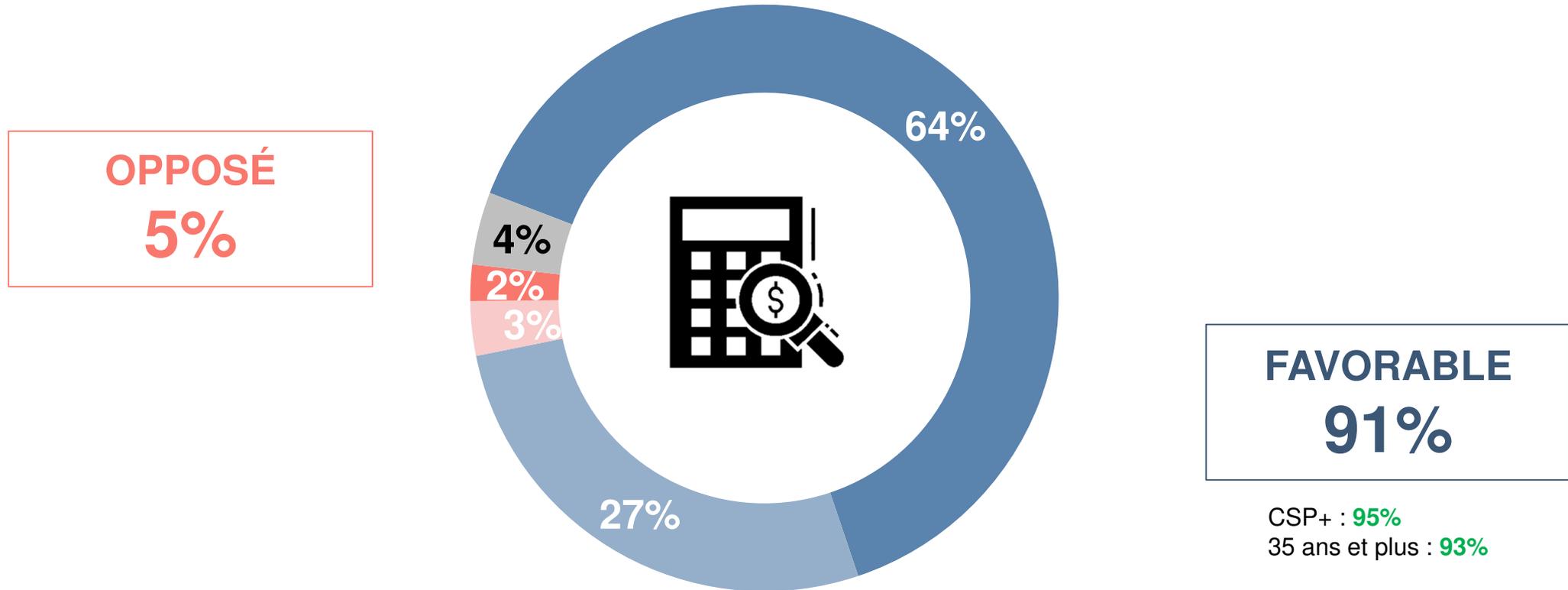
II

**DE FORTES ATTENTES À L'ÉGARD DE L'UE
POUR PALLIER LES DÉRIVES
DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ**

LES FRANÇAIS FAVORABLES À UNE OBLIGATION DE TRANSPARENCE SUR LES PRIX RÉELS DES MÉDICAMENTS POUR TOUS LES ÉTATS MEMBRES...

Q3. Aujourd'hui, chaque pays européen négocie seul les prix des médicaments avec les entreprises pharmaceutiques et ces prix négociés ne sont jamais rendus publics. Êtes-vous favorable à ce que les États membres de l'Union européenne soient obligés d'être transparents sur les prix réels des médicaments négociés avec l'industrie pharmaceutique ?

Une seule réponse possible – Base ensemble (n=1009)

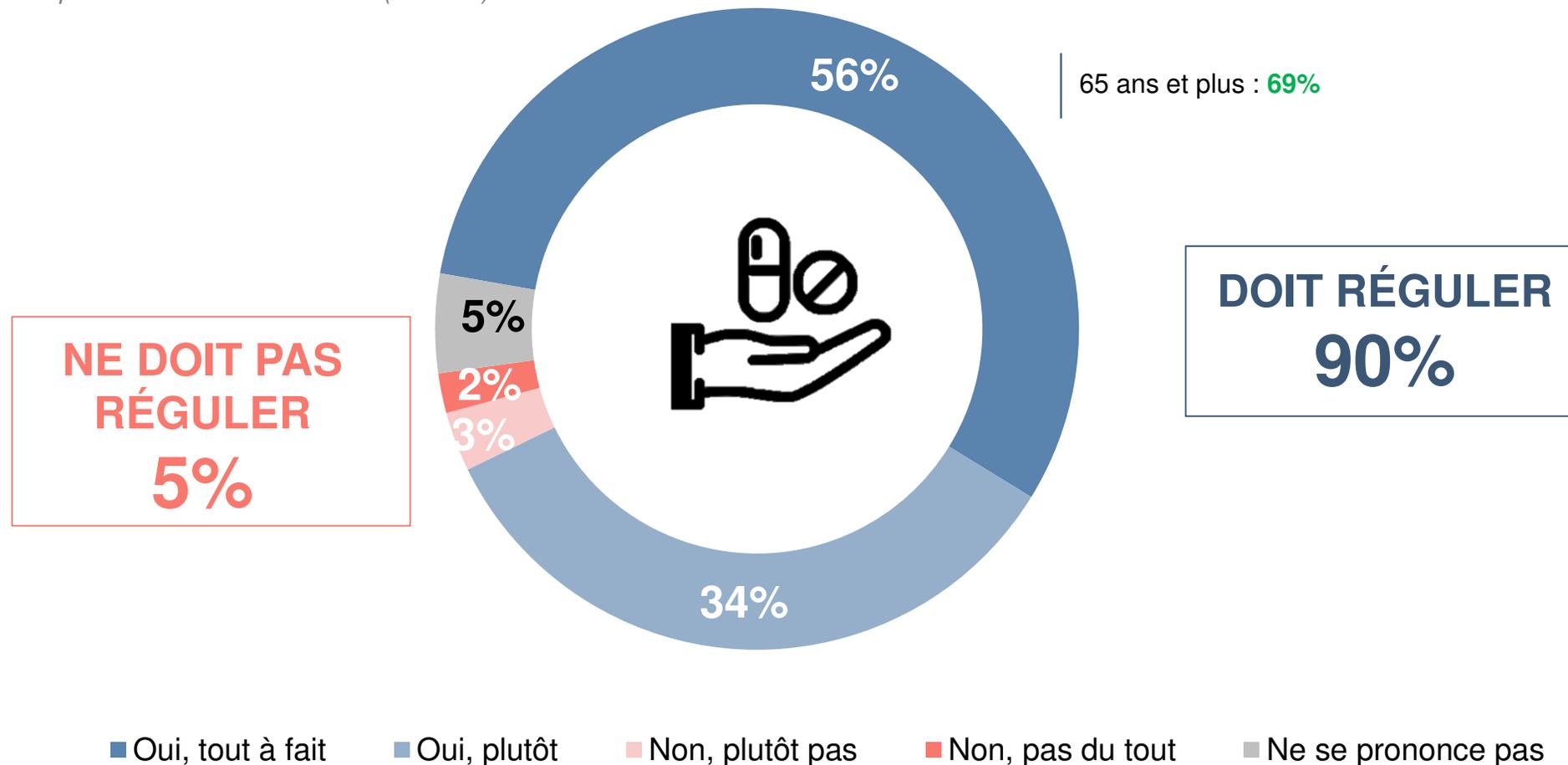


■ Oui, très favorable ■ Oui, plutôt favorable ■ Non, plutôt opposé ■ Non, tout à fait opposé ■ Ne se prononce pas

UN RÔLE DE RÉGULATION DE L'UE PLUS IMPORTANT POUR LUTTER CONTRE LA PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

Q4. En France, au cours des dix dernières années le nombre de médicaments en situation de pénurie a été multiplié par 10. La situation est similaire dans d'autres pays européens. Selon vous, l'Union européenne devrait-elle jouer un rôle de régulation plus important vis-à-vis des laboratoires pharmaceutiques, afin de mieux lutter contre les pénuries de médicaments ?

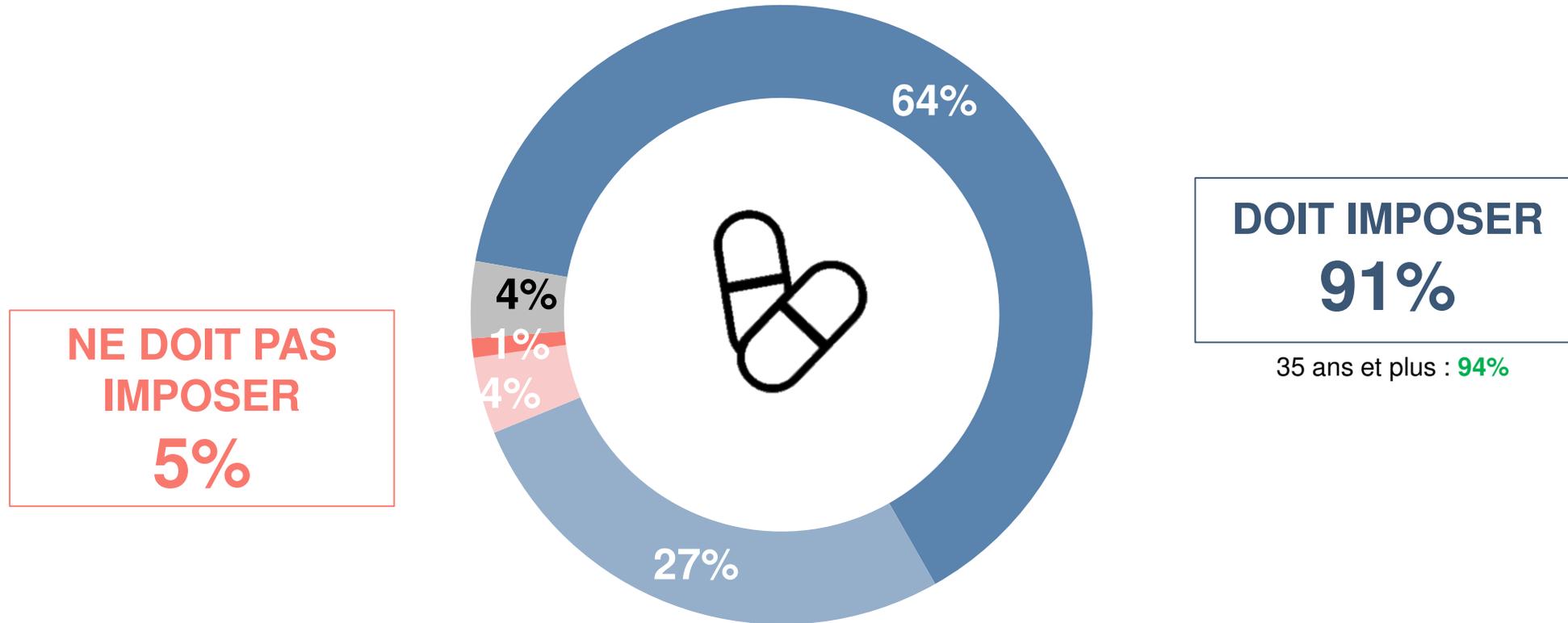
Une seule réponse possible – Base ensemble (n=1009)



LA MISE EN PLACE D'UN ACCÈS FACILITÉ AUX MÉDICAMENTS QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE FINANCEMENTS PUBLICS

Q5. Certains médicaments sont développés en partie grâce à des fonds publics pour la recherche, sans qu'aucune contrepartie ne soit demandée à l'industrie pharmaceutique. Pensez-vous que l'Union européenne devrait imposer à l'industrie pharmaceutique des conditions pour permettre aux usagers un accès plus facile à ces médicaments (notamment un prix encadré), qu'elle a contribué à financer ?

Une seule réponse possible – Base ensemble (n=1009)

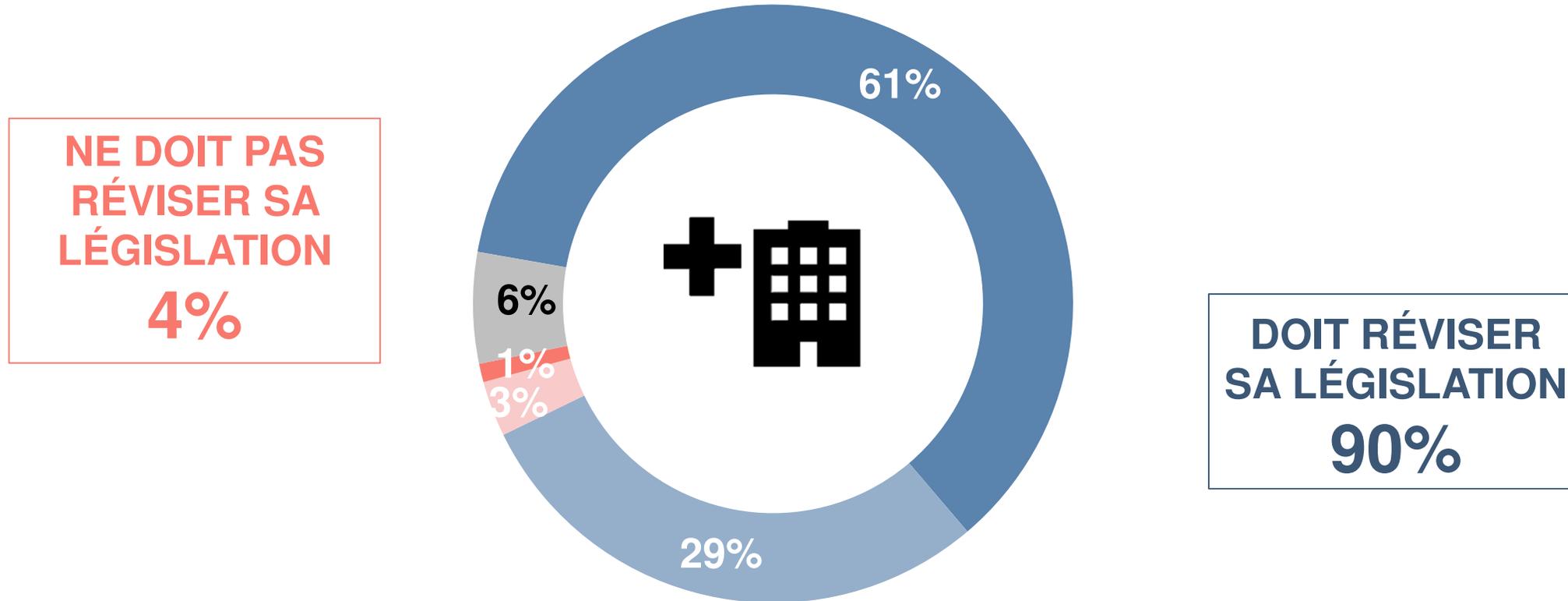


■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

UNE RÉVISION DE LA LÉGISLATION CONCERNANT L'INDEMNISATION DES VICTIMES DE PRODUITS DE SANTÉ

Q6. Aujourd'hui, une directive européenne régit le droit à l'indemnisation des consommateurs en cas de dommage causé par des produits défectueux, y compris les produits de santé. Or, les conditions d'indemnisation sont si restrictives que les victimes ne sont presque jamais indemnisées. Pensez-vous que l'Union européenne devrait réviser sa législation afin que soient mieux pris en considération les préjudices des victimes de produits de santé (médicaments, dispositifs médicaux comme les prothèses, les implants...)?

Une seule réponse possible – Base ensemble (n=1009)

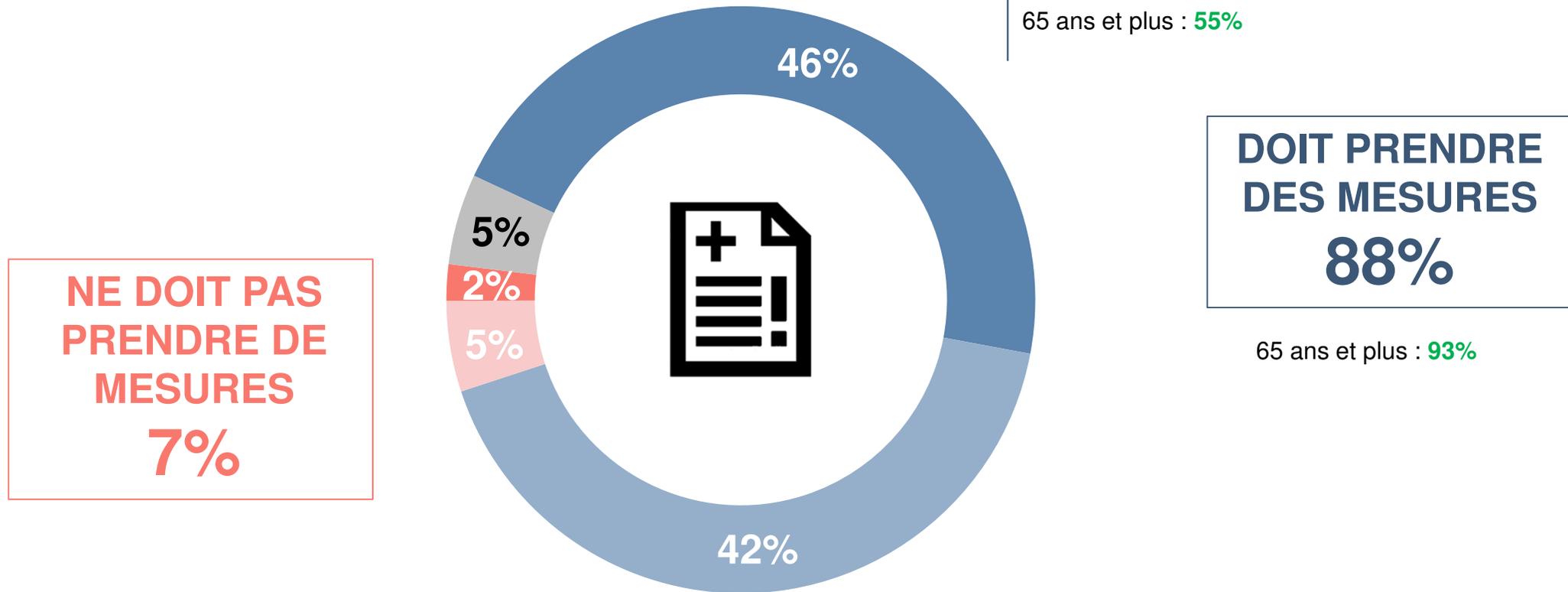


■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

L'UE DOIT METTRE EN PLACE DES MESURES INCITATIVES POUR QUE LES ÉTATS MEMBRES INVESTISSENT PLUS EN PRÉVENTION, SELON LES FRANÇAIS

Q7. Aujourd'hui, les Etats membres de l'Union européenne consacrent en moyenne seulement 3% de leurs dépenses de santé aux politiques de prévention. Or, investir dans la prévention permet d'éviter le développement de pathologies lourdes et donc de réaliser d'importantes économies pour les systèmes de santé. Pensez-vous que l'Union européenne devrait prendre des mesures concrètes pour encourager les Etats membres à investir davantage dans les politiques de prévention ?

Une seule réponse possible – Base ensemble (n=1009)



■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout ■ Ne se prononce pas

CONTACTS – CSA Research

Thomas GENTY – *Directeur d'études* – thomas.genty@csa.eu

Pauline GOUVERNEUR – *Chargée d'études* – pauline.gouverneur@csa.eu

Marine LE BARBIER – *Assistante chargée d'études* – marine.le-barbier@csa.eu

